

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

## AMENDEMENT

N ° AS393

présenté par  
Mme Mörch

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.